

NOTE DE POSITION DE SYNTEC-INGENIERIE RELATIVE AU PLAN DE SOUTIEN DE L'AUTOMOBILE DE L'APRES-COVID-19 Juin 2020

Syntec-Ingénierie fédère 400 entreprises d'ingénierie qui interviennent dans de nombreux secteurs d'activité. L'ingénierie française emploie plus de 300 000 actifs et génère plus de 47 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Particulièrement présente dans le secteur automobile, l'ingénierie est un partenaire indissociable des constructeurs et équipementiers et plus largement de l'ensemble de la filière automobile. C'est ainsi près de 40 000 collaborateurs - ingénieurs et techniciens supérieurs - qui qui sont engagés sur les grands enjeux technologiques de la voiture de demain et son process de fabrication (nouveaux matériaux pour l'allègement des véhicules, voiture connectée, batteries, industrie 4.0...), constituant ainsi un rouage indispensable au développement des innovations.

Le 26 mai dernier, le Président de la République a annoncé un vaste plan de soutien à l'automobile de 8 milliards d'euros pour en faire une filière plus verte et compétitive, notamment en investissant dans la digitalisation, la robotisation ou l'innovation écologique.

Syntec-Ingénierie salue ce plan de relance indispensable pour renforcer les capacités productives de la filière automobile, mais exprime également de vives inquiétudes. En effet, les ingénieries font face, comme les autres acteurs de la filière automobile, à des chutes d'activité vertigineuses, entraînant des risques importants de défaillances d'entreprises. Aussi, compte tenu de la crise actuelle, Syntec-Ingénierie souhaite avoir la garantie que l'ingénierie, maillon indispensable de la chaîne de valeur de la filière automobile, ait toute sa place dans ce plan de soutien :

- Tout d'abord, à travers des mesures immédiates qui permettent aux partenaires d'ingénierie de la filière d'être intégrés au plan automobile, en prévoyant que les aides versées par l'État aux donneurs d'ordre soient conditionnées à un engagement d'affectation des fonds à des dépenses d'ingénierie liées à la R&D et à l'innovation, avec le lancement de nouveaux projets.
- En faisant par ailleurs de l'ingénierie un acteur à part entière dans le cadre des futurs appels à projets du 4ème programme d'investissement d'avenir (PIA), qui seront notamment lancés sur les véhicules du futur « made in France ». Plus largement, il est indispensable que l'ingénierie soit partie prenante des futurs programmes et projets labellisés par l'État, et donc identifiée comme un acteur incontournable, qui apporte toute la cohérence et la convergence technologique et industrielle, dont les acteurs ont besoin pour arriver à des solutions consensuelles.
- Syntec-Ingénierie propose que toute entreprise ayant négocié un accord prévisionnel sur l'emploi (GEPP/GPEC) puisse bénéficier du concours conjoint de l'État (FNE-Formation amélioré) et de l'OPCO pour la prise en charge du salaire et des coûts pédagogiques pour les collaborateurs suivant des formations longues (3 à 12 mois). Cette disposition permettrait aux

entreprises de co-construire avec les partenaires sociaux les modalités du maintien de l'emploi et les transferts de compétences post-Covid, vers d'autres secteurs d'activité plus porteurs.

- Les entreprises d'ingénierie souhaitent s'engager dans le cadre du plan de soutien automobile, en devenant, par l'intermédiaire de leur fédération Syntec-Ingénierie, signataire de la charte d'engagement sur les relations entre clients et fournisseurs au sein de la filière automobile du 26 mai 2020. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la poursuite des démarches volontaires engagées avec la médiation des entreprises, à travers la charte OVALE rassemblant clients donneurs d'ordre et entreprises d'ingénierie & du conseil en technologies (ICT).
- Enfin, le soutien à la R&D étant prioritaire dans le plan automobile, il est essentiel de soutenir les entreprises qui développent des innovations en réponse à la crise; il est ainsi proposé au titre du CIR de relever de manière temporaire et exceptionnelle le plafond des dépenses de veille technologique et d'augmenter les taux du crédit d'impôt sur les secteurs les plus impactés par la crise, en ciblant plus particulièrement les véhicules du futur.